

Formation en alternance par Unités Capitalisables

DE JEPS SPECIALITE « PERFECTIONNEMENT SPORTIF » MENTION « BADMINTON »

La formation

Lieu :
CREPS de Strasbourg

Dates :
du 26 août 2024 au 27 juin 2025
(semaines bloquées)

Volume horaire :
700 heures en centre (dont 133 h minimum de
formation à distance) et 500 heures minimum en
structure

Horaires de la formation (hors stages spécifiques) :
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15

Effectif : 14 places

Frais d'inscription : 30,00 €
Frais pédagogiques : 7 910,00 €

Financement :
Entretiens individuels au CREPS sur rendez-vous :
demande de rendez-vous auprès du secrétariat

Référence réglementaire :
RNCP : 36252
CARIF : GE1351240

Le métier

Les titulaires du DEJEPS Badminton évoluent très majoritairement dans le secteur fédéral. Ils assument principalement des missions d'encadrement de tous les publics -des loisirs jusqu'aux compétiteurs – et de développement auprès des structures de badminton. Ils peuvent également être agent de développement auprès des comités départementaux et des ligues de la fédération française de badminton pour favoriser la pratique de publics aujourd'hui éloignés du sport (sénior, handicap, féminines, etc..) et engager une structuration plus pérenne des structures. Les missions de formation s'exercent temporairement dans une fonction d'intervenant lors des modules de formation fédérale.

Objectifs

L'apprenant doit être capable de :

- concevoir et mettre en œuvre un projet de développement au sein de sa structure, s'inscrivant dans le projet global de celle-ci.
- concevoir et prendre en charge des cycles d'enseignement du badminton adaptés aux différents publics de la structure
- concevoir et prendre en charge des cycles d'entraînement en badminton adaptés aux niveaux des compétiteurs et participer à des actions de formation de cadres

Contenus

- Module « Environnement professionnel et méthodologie de projet relatif à la conception et à la mise en œuvre de projets de développement sportif »
- Module « Conduire une démarche d'enseignement en badminton en toute sécurité »
- Module « Conduire une démarche d'entraînement et des actions de formation de cadres »

→ Stage en situation professionnelle

Moyens et méthodes pédagogiques

- Séances de formation en salle, études de cas concrets, mises en situation pratique et pédagogique, travaux dirigés, contenus de la formation disponibles sur Whaller, espace partagé du cursus
- Moyens techniques : salles de formation et gymnase spécialisé badminton
- Encadrement : personnels techniques et pédagogiques du CREPS, Equipe Technique Régionale de la Ligue Grand Est de Badminton et intervenants extérieurs

Modalités d'évaluation : épreuves certificatives validant l'obtention du diplôme

- Soutenance d'un rapport portant sur un projet de développement sportif
- Animation d'une séance d'enseignement et/ou d'entraînement en toute sécurité, suivie d'un entretien
- Soutenance d'un rapport d'expérience de mise en œuvre et d'évaluation de situations formatives en badminton relatives à l'encadrement sportif ou de la fonction d'officiel technique

Les conditions d'inscription

Epreuves de positionnement :
23 et 24 mai 2024
Date de clôture : 26 avril 2024

Frais de dossier des tests : 70,00 €

Inscription en ligne sur le site du CREPS
<https://www.creps-strasbourg.fr/formation.fiche-DEJEPS-BAD>

Public concerné

Tout public âgé de 18 ans minimum ayant une expérience dans le domaine du badminton (pratique personnelle et/ou encadrement).

Prérequis

- Être titulaire du PSC1 ou équivalent
- Production d'une attestation de classement délivrée par le directeur technique national de badminton
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du Badminton
- Production d'une attestation justifiant d'une expérience d'encadrement collectif et/ou individuel de pratiquant de badminton dans tout type de structure pendant deux saisons sportives au minimum, délivrée par le responsable de la ou des structures
- Répondre à l'obligation d'honorabilité

Les informations

Pour les futurs apprentis : (moins de 30 ans)
Contact et renseignements : CFA FORM'AS
4, allée du Sommerhof - 67200 Strasbourg
Tél : 03 88 28 00 05

Organisateur

CREPS de Strasbourg - Département Formation
4, allée du Sommerhof - CS 65007 - 67035 Strasbourg Cedex 02
Tél : 03 88 10 47 70 - Courriel : dformation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr
www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr

Responsables de la formation

Dominique FRANÇOIS, formatrice au CREPS de Strasbourg
Séverine SCHOTTER, cadre technique fédéral de la Ligue Grand Est de Badminton

CALENDRIER PRÉVISIONNEL de la formation DEJEPS Badminton Session 2024/2025

Date de début et de fin de la formation
Date et lieu des Tests de sélection
Clôture des inscriptions
Documents à renseigner
Convocation envoyée
Tarif de la formation, hors allègement

du 26 août 2024 au 27 juin 2025
 le jeudi 23 mai et vendredi 24 mai 2024 au Creps de Strasbourg
 le 26 avril 2024
 Inscription en ligne : www.creps-strasbourg.fr/formation.fiche-DEJEPS-BAD
 Une semaine avant la date du positionnement
 7 910 €



mai 2024		juin 2024		août 2024		sept 2024		oct 2024		nov 2024		dec 2024		janv 2025		févr 2025		mars 2025		avr 2025		mai 2025		juin 2025		juil 2025		
mer 1	férié	sam 1		jeu 1		dim 1		mar 1		ven 1	férié	dim 1		mer 1		sam 1		mar 1		jeu 1	férié	dim 1		mar 1		jeu 1		mer 1
jeu 2		dim 2		ven 2		lun 2		mer 2		sam 2		lun 2		jeu 2		dim 2		mer 2		ven 2		lun 2		mer 2		jeu 2		mer 2
ven 3		lun 3		sam 3		mar 3		jeu 3		dim 3		mar 3		ven 3		lun 3		jeu 3		sam 3		mar 3		jeu 3		sam 3		ven 3
sam 4		mer 4		dim 4		mer 4		ven 4		lun 4		mer 4		sam 4		mar 4		ven 4		dim 4		mer 4		jeu 4		dim 4		ven 4
dim 5		mer 5		lun 5		jeu 5		sam 5		mar 5		jeu 5		dim 5		mer 5		sam 5		lun 5		jeu 5		sam 5		dim 5		mer 5
lun 6		jeu 6		mar 6		ven 6		dim 6		mer 6		ven 6		lun 6		jeu 6		jeu 6		dim 6		mar 6		ven 6		dim 6		mer 6
mar 7		ven 7		mer 7		sam 7		lun 7		jeu 7		sam 7		mar 7		ven 7		mar 7		lun 7		mer 7		sam 7		lun 7		mer 7
mer 8	férié	sam 8		jeu 8		dim 8		mar 8		ven 8		dim 8		mer 8		sam 8		mar 8		jeu 8	férié	dim 8		mar 8		jeu 8		mer 8
jeu 9	férié	dim 9		ven 9		lun 9		mer 9		sam 9		lun 9		jeu 9		dim 9		mer 9		jeu 9		ven 9		lun 9		mer 9		jeu 9
ven 10		lun 10		sam 10		mar 10		jeu 10		dim 10		mar 10		ven 10		lun 10		jeu 10		sam 10		mar 10		jeu 10		sam 10		ven 10
sam 11		mer 11		dim 11		mer 11		ven 11		lun 11	férié	mer 11		sam 11		mar 11		ven 11		dim 11		mer 11		ven 11		dim 11		mer 11
dim 12		mer 12		lun 12		jeu 12		sam 12		mar 12		jeu 12		dim 12		mer 12		mer 12		sam 12		lun 12		jeu 12		sam 12		mer 12
lun 13		jeu 13		mar 13		ven 13		dim 13		mer 13		ven 13		lun 13		jeu 13		ven 13		dim 13		mar 13		jeu 13		dim 13		mer 13
mar 14		ven 14		mer 14		sam 14		lun 14		jeu 14		sam 14		mar 14		ven 14		ven 14		lun 14		mer 14		sam 14		lun 14	férié	mer 14
mer 15		sam 15		jeu 15	férié	dim 15		mar 15		ven 15		dim 15		mer 15		sam 15		sam 15		mer 15		jeu 15		dim 15		mer 15		jeu 15
jeu 16		dim 16		ven 16		lun 16		mer 16		sam 16		lun 16		jeu 16		dim 16		dim 16		mer 16		jeu 16		dim 16		mer 16		jeu 16
ven 17		lun 17		sam 17		mar 17		jeu 17		dim 17		mar 17		ven 17		lun 17		lun 17		jeu 17		sam 17		mar 17		jeu 17		mer 17
sam 18		mar 18		dim 18		mer 18		ven 18		lun 18		mer 18		jeu 18		mar 18		mar 18		ven 18	férié	dim 18		mer 18		ven 18		mer 18
dim 19		mer 19		lun 19		jeu 19		sam 19		mar 19		jeu 19		dim 19		mer 19		mer 19		sam 19		lun 19		jeu 19		sam 19		mer 19
lun 20	férié	jeu 20		mar 20		ven 20		dim 20		mer 20		ven 20		lun 20		jeu 20		ven 20		dim 20		mar 20		jeu 20		dim 20		mer 20
mar 21		ven 21		mer 21		sam 21		lun 21		jeu 21		sam 21		mar 21		ven 21		ven 21		lun 21	férié	mer 21		sam 21		lun 21		jeu 21
mer 22		sam 22		jeu 22		dim 22		mer 22		ven 22		dim 22		mer 22		sam 22		sam 22		mer 22		jeu 22		dim 22		mer 22		jeu 22
jeu 23	Sélections	dim 23		ven 23		lun 23		mer 23		sam 23		lun 23		jeu 23		dim 23		dim 23		mer 23		ven 23		lun 23		mer 23		jeu 23
ven 24	Sélections	lun 24		sam 24		mar 24		jeu 24		dim 24		mar 24		ven 24		lun 24		lun 24		jeu 24		sam 24		mar 24		jeu 24		mer 24
sam 25		mar 25		dim 25		mer 25		ven 25		lun 25		mer 25		sam 25		mar 25		mar 25		ven 25		dim 25		mer 25		ven 25		mer 25
dim 26		mer 26		lun 26		jeu 26		sam 26		mar 26		jeu 26		dim 26		mer 26		mer 26		sam 26		lun 26		jeu 26		sam 26		mer 26
lun 27		jeu 27		mar 27		ven 27		dim 27		mer 27		ven 27		lun 27		jeu 27		jeu 27		dim 27		mar 27		jeu 27		dim 27		mer 27
mar 28		ven 28		mer 28		sam 28		lun 28		jeu 28		sam 28		mar 28		ven 28		ven 28		lun 28		mer 28		sam 28		lun 28		mer 28
mer 29		sam 29		jeu 29		dim 29		mar 29		ven 29		dim 29		mer 29		sam 29		sam 29		mer 29		jeu 29	férié	dim 29		mer 29		mer 29
jeu 30		dim 30		ven 30		lun 30		mer 30		sam 30		lun 30		jeu 30		dim 30		dim 30		mer 30		jeu 30		lun 30		mer 30		mer 30
ven 31				sam 31		jeu 31						mar 31		ven 31				lun 31				sam				mer 31		mer 31

Légende :

- Vacances scolaires Zone B (sous réserve du calendrier de l'Education Nationale)
- Heures en centre
- Heures en entreprise
- FOAD

DEJEPS Spécialité « Perfectionnement sportif » mention « BADMINTON »

DÉROULEMENT DU POSITIONNEMENT

EXIGENCES PRÉALABLES REQUISES À L'INSCRIPTION

- Être capable de justifier d'une pratique compétitive.
- Être capable de justifier d'une expérience d'encadrement collectif et/ou individuel de pratiquants de badminton pendant deux saisons sportives au minimum.

Vérification de ces exigences préalables

- Attestation de classement délivrée par le directeur technique national du badminton.
- Attestation justifiant d'une expérience d'encadrement collectif et/ou individuel de pratiquant de badminton dans tout type de structure pendant deux saisons sportives au minimum, délivrée par le responsable de la ou des structures.

DISPENSES DES EXIGENCES PRÉALABLES et DES ÉPREUVES PÉDAGOGIQUES

- Est dispensé de la vérification des exigences préalables à l'entrée en formation, le candidat titulaire de l'un des diplômes, certificat de qualification professionnelle ou brevet fédéral suivants :
 - Brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré option « badminton »
 - Certificat de qualification professionnelle « animateur de badminton »
 - Moniteur badminton délivré par la Fédération Française de Badminton
 - Entraîneur badminton (DEB) délivré par la Fédération Française de Badminton
 - Initiateur jeunes délivré par la Fédération Française de Badminton.
- Est également dispensé de cette vérification le sportif de haut niveau en badminton inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport.

Hormis pour les candidats titulaires de l'un des titres précédents, il sera procédé au cours des épreuves de sélection à la vérification des exigences préalables à la mise en situation pédagogique. **Cette vérification n'a pas de valeur sélective sur l'entrée en formation.**

ÉPREUVES ÉCRITES, ENTRETIEN et EPMSP

Les entretiens se déroulent à partir du document personnel remis au jury au démarrage de la session de tests.

ÉPREUVES	CONTENU / SUPPORT	ÉVALUATION DE SA CAPACITÉ À :
Culture générale et sportive (2 heures) / 60 points	Traitement de plusieurs questions (entre 3 et 5 questions) portant sur la méthodologie de projet et la structure d'accueil du candidat.	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître l'environnement et la culture spécifique de la discipline • Connaître sa structure d'accueil. • Construire un projet. • Analyser et sélectionner les informations. • Retranscrire d'une manière ordonnée et cohérente. • S'exprimer correctement par écrit.
Entretien de positionnement (20 minutes) / 60 points	<p>À partir d'un dossier imprimé et relié (en deux exemplaires), respectant le plan demandé, basé sur les expériences vécues et exposant les motivations et le projet personnel.</p> <p>Ce document, constitué d'une dizaine de pages (sans les annexes), comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un curriculum vitae • une présentation des expériences de pratique sportive personnelle, d'animation et d'encadrement • une présentation du projet professionnel la connaissance du métier envisagé (missions, rythme de travail, contraintes...) s'appuyant sur une interview réalisée auprès d'un professionnel de sa discipline les motivations • une présentation du projet de formation la connaissance du cursus, et l'organisation personnelle envisagée pour suivre la formation <p>Les photocopies des diplômes, des différentes attestations ou articles de presse figurent en annexe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter le plan proposé et mettre en forme le document. • Se présenter et prendre la parole de façon adaptée. • Analyser les expériences. • Connaître l'activité et son environnement. • Formuler un projet et prévoir sa réalisation.
Validation des EPMSP (25 minutes) Non sélectif	<p>Hormis pour les candidats disposant de l'un des diplômes, certificats ou brevets cités plus haut, il est procédé au moment des sélections à la vérification des exigences préalables à la mise en situation pédagogique (EPMSP) à travers une séquence pédagogique d'animation de 15 minutes, suivie d'un entretien de 10 minutes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer les risques potentiels liés à la pratique de la discipline • Anticiper les risques potentiels pour le pratiquant • Maîtriser le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident • Maîtriser la mise en situation d'un groupe de pratiquants